



HAL
open science

Les représentations du parlementarisme à travers le registre de l'humour. L'Assemblée nationale comique, de Lireux et Cham (1850)

Jean-Claude Caron

► To cite this version:

Jean-Claude Caron. Les représentations du parlementarisme à travers le registre de l'humour. L'Assemblée nationale comique, de Lireux et Cham (1850). Assemblées et parlements dans le monde du Moyen-Age à nos jours. 57e Conférence de la Commission internationale pour l'Histoire des Assemblées d'État / Representative and Parliamentary Institutions in the World from Middle Age to Present Times. 57th Conference of the International Commission for the History of Representative and Parliamentary Institutions, 2007, France. pp.1357-1371. halshs-00758734


HAL Id: halshs-00758734

<https://shs.hal.science/halshs-00758734>

Submitted on 29 Nov 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Informations sur le(s) auteur(s)	
Prénom, NOM et titre des auteurs	Jean-Claude CARON Professeur d'histoire contemporaine
Laboratoire	 Centre d'Histoire « Espaces et Cultures »
Affiliation(s)	Clermont Université, Université Blaise Pascal, EA 1001, Centre d'Histoire « Espaces et Cultures », CHEC, BP 10448, F-63000 Clermont-Ferrand
Discipline(s)	Sciences de l'Homme et Société/Histoire
Informations sur le dépôt	
Titre du texte déposé	« Les représentations du parlementarisme à travers le registre de l'humour. <i>L'Assemblée nationale comique</i> , de Lireux et Cham (1850) »
Sous-titre	
Publié sous la direction de	Jean Garrigues, Eric Anceau, Frédéric Attal, Noëlline Castagnez, Noëlle Dauphin, Sabine Jansen et Olivier Tort (dir.)
Publié dans	<i>Assemblées et parlements dans le monde du Moyen-Age à nos jours. 57^e Conférence de la Commission internationale pour l'Histoire des Assemblées d'État / Representative and Parliamentary Institutions in the World from Middle Age to Present Times. 57th Conference of the International Commission for the History of Representative and Parliamentary Institutions</i>
Lieu, éditeur, volume, n°, date, pagination	Paris, CHPP-Assemblée nationale, t. 2, 2010, p. 1357-1371
Résumé du texte déposé en français	L'élection de l'Assemblée nationale constituante au suffrage universel en avril 1848 modifie la composition sociologique du corps des députés français. Sur le registre de l'humour, <i>L'Assemblée nationale comique</i> , ouvrage du à la collaboration d'Auguste Lireux (1810-1870) pour les textes et de Amédée de Noé, dit Cham (1819-1879), pour les dessins exploite la veine de l'humour pour produire une galerie de portraits-charges de représentants de la nation. A la caricature physique (sur le mode déjà illustré par Daumier) s'ajoute une satire des effets de manche, postures et autres procédés rhétoriques tenant lieu d'éloquence parlementaire – celle-ci relevant par ailleurs d'un modèle très normatif, à partir duquel est évalué l'écart à la norme. A partir de ce matériau, on s'interroge sur la reproduction de ces stéréotypes nés avec le régime d'assemblée, en s'interrogeant sur leur sens, leur fonction et en particulier sur leur relation à l'antiparlementarisme.
Mots-clés français	Parlementarisme ; antiparlementarisme ; députés ; éloquence ; humour ; caricature ; 1848 ; Seconde République ; Assemblée constituante France ; Paris Amédée de Noé, dit Cham ; Auguste Lireux ; <i>L'Assemblée nationale comique</i> ;

Les représentations du parlementarisme à travers le registre de l'humour. *L'Assemblée nationale comique*, de Lireux et Cham (1850).

L'ouvrage en son contexte

La naissance du parlementarisme « moderne » - entraîné par l'avènement de la Révolution française - est un fait majeur non seulement du point de vue de l'histoire politique ou sociale, mais également culturelle. Car cette naissance est à l'origine d'une production culturelle extrêmement diversifiée - même si rapidement stéréotypée - qui va du simple dictionnaire des parlementaires au compte rendu des débats parlementaires, en passant par l'imagerie, la poésie, etc., bref toutes formes de représentation de l'enceinte ou des acteurs parlementaires. On notera toutefois l'émergence d'une certaine forme de spécialisation dans ces représentations, avec la dissociation entre l'homme politique en général - mais quel sens attribuer au mot au XIXe siècle ? - et le parlementaire qui, s'il en constitue la forme la plus élaborée dans la hiérarchie des fonctions politiques, ne saurait pour autant l'incarner dans sa totalité. Avec le passage d'un suffrage restreint sous la monarchie constitutionnelle à un suffrage universel masculin à partir de 1848, la position du parlementaire est renforcée comme représentant de l'opinion publique, et même d'un espace public qui tend à s'identifier à un espace politique d'abord parlementaire. En toute logique, la volonté de pacification de la dissension politique et d'intégration à la citoyenneté recherchée par les républicains avec la promotion du suffrage universel ne pouvait qu'aboutir à une valorisation de la fonction parlementaire. Pour cela, du reste, les républicains ont su jouer de la mémoire d'assemblées élevées au rang de mythe, la Convention incarnant au plus haut point cette mythologie parlementaire, avec les débats que l'on sait, en 1847-1848, entre défenseurs de la mémoire des Girondins et défenseurs de la mémoire des Montagnards.

Si les registres de la représentation littéraire sont extrêmement divers sous la Seconde République, l'image n'est pas en reste. Ce n'est pas une innovation : les dessins et les sculptures des députés de la monarchie de Juillet réalisés par Daumier, critique acerbe du « ventre législatif », en témoignent. Jusqu'aux lois de septembre 1835, la presse d'opposition, surtout républicaine et carliste, témoigne de l'étonnante liberté d'expression dont jouissent publicistes et dessinateurs : si le souverain et ses ministres ne sont pas épargnés, les députés sont également en première ligne dans une approche humoristique jouant sur tous les tableaux, de l'aspect physique aux tics d'élocution ou de langage. La convocation d'un bestiaire pour donner une vie animalière au zoo parlementaire est déjà présente. Le registre de la satire, en mots et en images, domine alors. Philippon, Grandville, Gavarni, Daumier, Nadar se font connaître dans une presse - souvent éphémère, du fait de lourdes condamnations - dominée par le *Charivari*. Les deux auteurs de *L'Assemblée nationale comique* appartiennent à cette « école » satirique.

Celui qui tient la plume, Auguste Lireux (1810-1870), a auparavant co-fondé la *Patrie*, auquel collaborent Eugène Sue et Auguste Maquet comme feuilletonistes ¹, puis a dirigé le théâtre de l'Odéon - une expérience qui se termine par un dépôt de bilan en 1845. Revenu au journalisme, il s'illustre comme critique théâtral au *Courrier français*. Comme pour beaucoup d'autres polygraphes de sa génération, la révolution de Février lui ouvre de nouvelles perspectives de carrière journalistique. Le *Charivari* et la *Revue comique* l'accueillent, la

¹ *Discours prononcé sur la tombe d'Auguste Lireux au nom de la Société des gens de lettres par M. Frédéric Thomas, président*, imp. de E. Brière, 1870, p. 1.

presse théâtrale également, mais encore le très sérieux *Constitutionnel* du docteur Véron². Lireux collabore aussi à la *Séance*, journal fondé en 1848 par Louis Lurine pour rendre compte des débats de l'Assemblée nationale. L'une de ses cibles préférées – comme de Nadar – est Louis Napoléon Bonaparte. Lorsque ce dernier perpète son coup d'Etat, Lireux est arrêté, menacé d'être fusillé : Victor Hugo ne manque pas de rappeler la scène dans *Napoléon le Petit*³. Des interventions successives, dont celle de l'actrice Rachel et de ses relations de théâtre et de presse, lui épargnent de subir la condamnation à huit années de déportation à Lambessa prononcée à son encontre par une commission mixte⁴. Revenu de trois mois d'exil, Lireux se reconvertit dans la presse financière, devenant l'un des directeurs du *Journal des chemins de fer* fondé par Mirès, puis collaborant à la *Semaine financière*, ce qui lui permit d'acquiescer une aisance certaine.

Celui qui tient le crayon, Cham, n'est pas le premier dessinateur avec lequel Lireux collabore. Il a auparavant rédigé, en compagnie de Théophile Gautier, Pierre-Jules Hetzel ou encore Léon Gozlan, des notices accompagnant les *Œuvres choisies* de Gavarni⁵, alors considéré comme le grand dessinateur de son temps, plus peintre des moeurs que réellement satiriste, et se tenant à l'écart des engagements politiques, à la différence d'un Grandville (mort en 1847) et naturellement d'un Daumier. Le comte Amédée De Noé, dit Cham (1819-1879)⁶ est le fils d'un pair de France : mais, élève de l'Ecole polytechnique, il abandonne la voie qui lui était tracée pour rejoindre les ateliers de Paul Delaroche, puis de Charlet. Il débute en 1843 au *Charivari* dont il tiendra pendant trente et un ans la revue de la semaine à partir de janvier 1848. Son mode d'expression privilégié est la caricature outrancière, qu'on appelle la « charge ». S'il fit du dessin politique au lendemain de la révolution de Février, il n'eut pas de réel engagement et la caricature politique se limita à la période de la Seconde République pour laquelle il ne manifesta aucune sympathie. Il dénonce en particulier les socialistes et les utopistes, à commencer par Proudhon, dessiné 180 fois en 1848-1849⁷. Son biographe bienveillant - Ludovic Halévy – le qualifie de réactionnaire, ce qui n'empêcha pas Cham de faire équipe avec Daumier, dont on sait les convictions républicaines, pour diriger le *Charivari*. S'il ne manque pas de talent, Cham produit trop intensivement pour égaler ses aînés. Ses collaborations à des publications journalistiques sont innombrables et parfois répétitives. Un peu cruellement, le Larousse du XIXe siècle affirme : « Cham est le Paul de Kock du crayon »⁸.

² Voir la notice du *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle* de Pierre Larousse, t. X, 1873, p. 557 ; voir aussi Joseph Citrouillard, *Les Binettes contemporaines : Guizot - Proudhon - Taylor - Scribe - Léon Gozlan - Auguste Lireux*, 6 portraits-charges par Nadar, 64 pages, s.d., Paris Havard Editeur ; Paul Ginisty, *Anthologie du journalisme*, Delagrave, t. 1., 1920, p. 79 .

³ Victor Hugo, *Napoléon le Petit*, « Le crime », VI, in *Œuvres complètes*. Editions chronologique publiée sous la direction de Jean Massin, Le Club français du livre, 1968, p. 462.

⁴ *Discours prononcé sur la tombe d'Auguste Lireux, op. cit.*, p. 3.

⁵ *Œuvres choisies de Gavarni*, Hetzel, 1846.

⁶ Sur Cham, voir, outre la notice du *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle* de Pierre Larousse, l'introduction de Ludovic Halévy à *Douze années comiques par Cham. 1868-1879. 1 000 gravures*, Calmann Lévy éditeur, 1880, 5 à 16 ; Félix Ribeyre, *Cham, sa vie et son œuvre*, Plon, 1884 ; Michel Nathan, « Cham polémiste », in Philippe Régner (dir.), Raimund Rütten, Ruth Jung et Gérard Schneider (édit.), *La Caricature entre république et censure. L'image satirique en France de 1830 à 1880 : un discours de résistance ?*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 182-191.

⁷ Robert Justin Goldstein, *Censorship of Political Caricature in Nineteenth-Century France*, Kent (Ohio) and London, Kent State University Press, 1989, p. 171. Voir *P.-J. Proudhon en voyage. Caricatures par Cham*, au bureau du journal *Le Charivari*, s.d.

⁸ *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle* de Pierre Larousse, t. III, 1867, p. 866.

Si la personnalité de Cham demeure en définitive assez lisse, celle de Lireux est à replacer dans l'histoire de la production culturelle de son temps. On n'est pas, avec Lireux, dans le registre de la bohème littéraire ⁹, mais dans celui de la naissance d'une profession dont les contours demeurent encore flous et élastiques. Malgré ce qu'en dit Horace de Viel-Castel, fustigeant Villemessant, Charles Maurice, Roqueplan et Lireux comme les représentants de la presse des « bas-fonds, dans lesquels s'agitent des troupes de bohémiens littéraires à l'existence honteuse » ¹⁰, Lireux est mentionné de façon positive par nombre de témoins et de mémorialistes, à commencer par Alexandre Dumas, qui l'associe à Planche et à Janin dans un triumvirat de la critique parisienne ¹¹, ou par les frères Goncourt ¹². Ce ne sont pas moins de trois images de Lireux qui se dessinent : tout d'abord, le critique et l'homme de théâtre, essentiellement sous la monarchie de Juillet et sous la Seconde République ; dans la dernière partie de sa vie, l'homme suffisamment introduit dans les milieux financiers du Second Empire pour que Théodore de Banville le cite dans l'une de ses *Odes funambulesques* de 1857 ¹³. Le troisième Lireux, qui nous intéresse ici, est l'homme engagé de la Seconde République, un engagement dont on a vu que les conséquences auraient pu lui être fatales. Lireux n'est pas un simple collaborateur de la *Revue comique à l'usage des gens sérieux*, qu'il a co-fondée avec Nadar et Clément Caraguel et au sein de laquelle il côtoie, du côté de la plume, un La Bédollière ou un Nerval, et, du côté du crayon, un Bertall ou un Nadar ¹⁴. La fondation d'un journal ou d'une revue nécessite des capitaux. La révolution de 1848 a donné lieu à une floraison sans nombre de publications plus ou moins éphémères, mais dont certaines ont l'ambition de durer, d'influencer l'opinion ou plus simplement d'être rentables ¹⁵. Les liens ostensibles entre un Nadar et un banquier comme Millaud, fondateur du *Petit journal* en 1863, qui rachètera les originaux du célèbre « Panthéon Nadar », ne doivent donc pas étonner. La presse relève avant tout du domaine des « affaires » et participe, directement ou indirectement, de la reconnaissance et de l'enrichissement de ses commanditaires : Mirès et Millaud en sont deux exemples parmi d'autres.

Portrait-charge d'un groupe : les parlementaires

L'éditeur, Calmann Lévy, eut l'idée de réunir en volume les comptes rendus des séances de l'Assemblée rédigés par Lireux pour le *Charivari*, en demandant à Cham d'illustrer le texte ¹⁶. Les 627 pages in quarto de l'ouvrage sont donc ornées de vingt gravures pleine page et de 157 vignettes de taille variable – dont la dernière représente les deux auteurs. Les dimensions de l'ouvrage disent assez son ambition : *l'Assemblée nationale comique*, publication par livraison, couvre en effet les séances de la Constituante depuis le 4 mai 1848 (première

⁹ Voir le livre de Jerrold E. Seigel, *Paris bohème. Culture et politique aux marges de la vie bourgeoise, 1830-1930*, Gallimard, 1991 (1^{ère} édit. en anglais 1986).

¹⁰ Horace de Viel-Castel, *Mémoires sur le règne de Napoléon III, 1851-1864*. Texte intégral présenté et annoté par Éric Anceau, R. Laffont, 2005. Voir la date du 14 août 1851.

¹¹ Alexandre Dumas, *Mes Mémoires*, Robert Laffont, 1989. Voir dans le vol. 2 le chapitre CCLVII, « Le Roi s'amuse. La critique et la censure ».

¹² Edmond et Jules de Goncourt, *Les Hommes de lettres*, Dentu, 1860. Voir le chapitre XVII.

¹³ Théodore de Banville, « Marchands de crayons », janvier 1857, in *Odes funambulesques*, Alençon, Poulet-Malassis et de Broise, 1857, réédit. Lettres modernes, 1993.

¹⁴ *La Revue comique, à l'usage des gens sérieux. Histoire morale, philosophique, politique, critique, littéraire et artistique de la semaine*. Textes par MM. A. Lireux, C. Caraguel, P. Vertot, E. de La Bédollière, Gérard de Nerval, etc., etc. Dessins par MM. Bertall, Nadard, Fabritzius, Otto, Lorentz, Beguin, Quillenbois, etc., Dumineray, novembre 1848-décembre 1849, 2 vol.

¹⁵ Nous renvoyons ici à la récente synthèse de Christophe Charle, *Le Siècle de la presse (1830-1939)*, Seuil, 2004, et en particulier aux chapitres 2, 3 et 4, respectivement consacrés à la presse de la monarchie de Juillet, de la Seconde République et du Second Empire.

¹⁶ Voir Félix Ribeyre, *Cham, sa vie et son œuvre*, Plon, 1884, p. 141-142.

réunion, marquée par la proclamation de la République) jusqu'au 26 mai 1849 (séparation de la Constituante qui laisse la place à la Législative). Le thème n'est en rien original : le *Charivari*, par exemple, publie plusieurs séries sur les parlementaires dues à Daumier (« Physionomie de l'Assemblée », « Idylles parlementaires », « Assemblée législative », « Représentants représentés »)¹⁷. Textes et images, qui réservent une place importante à la culture des humanités comme à l'actualité politique et parlementaire, s'adressent à un public éduqué, capable de saisir l'allusion, le détournement, la parodie. Si le bestiaire à la Grandville est peu utilisé (malgré quelques exemples : Odilon Barrot en chat, chef du parti des matois ; Ledru-Rollin et Leroux en ours, indiquant du geste la route de la « montagne » ; Favre en chien, essayant de mordre les mollets de Cavaignac), Cham et Lireux ont davantage recours au pastiche de la mythologie gréco-latine et biblique. Ils ressuscitent également le passé soit monarchique (le temps de Louis XIV ou des petits marquis, dont Barrot est le représentant patenté), soit révolutionnaire (avec notamment Greppo) et impérial (avec des députés issus de l'armée); enfin, ils mobilisent, en la détournant, la production littéraire romantique : Barrot, Buffet, Falloux et Faucher sont les *Trois mousquetaires*, dont Dumas avait fait paraître les aventures en 1844, et Thiers est le chef de file des burgraves hugoliens.

La technique quasi unique mise en œuvre par Cham est le portrait-charge, individuel ou de groupe, qui emploie des procédés classiques dont la déformation du physique : ainsi Thiers ou Louis Blanc, dont on ne distingue que les mains derrière la tribune, sont-ils « nanifiés », là où d'autres (Lamartine, Cavaignac) sont étirés, et d'autres encore arrondis (le meilleur prototype en la matière est Antony Thouret). L'appendice nasal est largement utilisé, ainsi que des détails vestimentaires et capillaires ou des accessoires. Proudhon est caractérisé d'abord par ses lunettes, Marrast et Crémieux par leur chevelure. L'importance accordée au système pileux par Cham se condense en la figure (de fait invisible) de Pierre Leroux. Le dessinateur saute rarement le pas du fantastique : il le fait toutefois dans le cas de Considérant, affublé d'une long appendice caudal terminé par un œil – hommage aux théories de son maître Fourier. L'âge élevé des représentants est à plusieurs reprises moqué, tout comme leur attirance supposée pour l'indemnité journalière de 25 francs. Si Lireux et Cham évitent toutefois de tomber dans un antiparlementarisme global, ils reflètent une critique qu'il savent assez générale pour être partagée par leur lectorat : le parlementarisme est coûteux, d'une efficacité limitée, et offre une tribune à des parvenus ou à des chevaux de retour. Le geste rejoint à l'occasion l'apparence : l'usage comique d'une gestuelle de la tribune est pourtant assez faible sauf dans le cas déjà évoqué de Louis Blanc, dans celui de Lagrange, dont l'exubérance gestuelle est signalée, ou dans celui de Marrast, sorte de surveillant général exerçant son autorité paternelle, mais ferme, sur une classe turbulente. Les tics oratoires ou lexicaux sont systématiquement exploités et la représentation de députés noirs de la Martinique et de la Guadeloupe nourrit un dialogue « comique » entre le député Isambert, voulant à toute force parler créole à ces élus et n'hésitant pas à se grimer en noir, et les dits députés, parlant un français absolument châtié et priant leur interlocuteur, désappointé, d'en faire de même¹⁸. Signalons enfin la place accordée, dans ce temple de la masculinité qu'est l'Assemblée, à George Sand et à quelques rares femmes occupant les tribunes : femmes décrites mais pas dessinées.

La fréquence des représentations des députés n'obéit pas nécessairement à la trace qu'ils ont laissée dans la postérité. Les vedettes de l'Assemblée ont droit à un suivi disséminé tout au long de l'ouvrage : ainsi de Thiers, de Barrot, de Marrast et de quelques autres, irréductibles à une mention unique, comme Faucher, Favre, Malleville, Thouret. Ce sont en particulier les

¹⁷ Honoré Daumier, *L'œuvre lithographique*, t. 2, Arthur Hubschmid, 1978, p. 691-786.

¹⁸ *A.N.C.*, p. 222-223, 257-259, 299-301.

membres du ministère Barrot qui sont en première ligne à partir de janvier 1849. Le parti pris chronologique des auteurs offre toutefois de la place à des députés de second rang, mais qui ont, à un moment donné, occupé une place importante dans l'actualité parlementaire, sans être des leaders politiques, comme les députés Rateau et Buffet, l'un et l'autre représentés par Cham sous la forme de l'objet que leur nom désigne ¹⁹. La fréquence de représentation d'un Eugène Cavaignac, d'un Lamartine ou d'un Louis Blanc relève à l'évidence de l'actualité politique. Des noms, bien que célèbres pour d'autres raisons, n'apparaissent que fort peu, car ils ne marquent pas de leur empreinte les annales de l'éloquence parlementaire : Hugo, Lamennais, Tocqueville, Vaulabelle, Etienne et Emmanuel Arago, Pagnerre, Montalembert, Taschereau, Larochejacquelein, etc. Les parlementaires les plus représentés sont Marrast, Leroux, Sarrans et Barrot, les seuls à atteindre ou dépasser la dizaine d'images, suivis de Thiers et de Thouret, de Favre et de Proudhon, puis de Lamartine et de Ledru-Rollin ²⁰. Soucieux de vendre, Lireux et Cham s'appuient à la fois sur le rôle objectivement supérieur de certains députés (leaders de « partis », ou exerçant une fonction au bureau de l'assemblée, célèbres comme orateurs) et sur des éléments témoignant d'une hétérodoxie par rapport aux normes de la culture politique et parlementaire. Ce point concerne aussi bien le fond que la forme : seront donc privilégiés ceux qui se distinguent par un parler, une gestuelle, une apparence contraires à l'orthodoxie du logos parlementaire ; et ceux dont les propositions sont à proprement parler inaudibles, car en rupture complète avec les idéologies dominantes. Louis Napoléon Bonaparte, ignoré par Cham, mais pas par Lireux, est doublement attaqué : par les portraits de ses partisans qui stationnent autour de l'Assemblée – la charge est alors dans l'esprit du Ratapoil de Daumier – et par les descriptions du prétendant, dont le fort accent allemand devient l'angle d'attaque favori de Lireux qui le qualifie d'« orateur prussien » et le fait parler à la manière dont Balzac use avec le baron Nucingen ²¹. Incapable de prononcer le mot de République, le député, affublé d'un faux nez, est de plus servi par un domestique anglais : tout converge donc, dès l'été 1848, vers le déni de patriotisme et de républicanisme ²².

Si le contenu de l'ouvrage répond bien à son titre, on note toutefois que le registre de l'humour n'est pas le seul convoqué. Le texte et l'image liés à la journée du 15 mai ou à l'insurrection de Juin 1848 en témoignent. La description de la première se veut factuelle, grave, tragique même, évoquant la guerre civile menaçante ²³. Le dessin réaliste tend à se substituer à la caricature pour représenter le peuple sous sa forme de populace, répondant ainsi en écho à la description de la scène laissée par Tocqueville dans ses *Souvenirs*. Un seul homme politique est repérable sur la gravure : Louis Blanc, assis sur la paume d'un envahisseur qui le brandit à bout de bras. Les journées de juin, qualifiées quant à elles de « lutte fratricide », marquent le début d'un regard empathique pour Cavaignac, qui ne se démentira plus jusqu'aux élections du mois de décembre ²⁴. Journaliste, Lireux se fait à nouveau sérieux lorsque la liberté de la presse est menacée, mais paraît moins convaincu lorsqu'il s'agit de défendre la liberté des clubs ²⁵. Le propos est en revanche sans ambiguïté lorsqu'il dit sa colère devant les menaces et les attaques perpétrées par la garde nationale de

¹⁹ Proche du parti de l'ordre, Rateau est à l'origine d'une proposition de loi visant à ce que la Constituante s'auto-dissolve et convoque une assemblée législative, sans attendre l'achèvement des lois organiques organisant la République. Buffet fut membre de la commission qui prépara la loi du 31 mai 1850, restreignant le suffrage universel.

²⁰ Avec respectivement 18, 12, 11 et 10 pour les 4 premiers ; 9 pour les deux suivants et 8 pour les deux derniers.

²¹ *A.N.C.*, p. 244, 275-278, 292-293, 327-328, 340.

²² *A.N.C.*, p. 278.

²³ *A.N.C.*, p. 37.

²⁴ *A.N.C.*, p. 103 et p. 176

²⁵ *A.N.C.*, p. 523 et ss.

Moulins contre Ledru-Rollin, Mathé et Farget-Fayolle, trois représentants de la Montagne²⁶. Il en est de même face à l'envoi du corps expéditionnaire à Rome, qui provoque l'indignation de Lireux, faisant d'Oudinot le complice de Radetzky et de Ferdinand, le roi de Naples²⁷. Enfin, même s'il est abordé sur le mode humoristique, on remarque que le thème du coup d'Etat militaire contre l'Assemblée et la République, impliquant Changarnier et l'Élysée, fait son apparition dès mai 1849²⁸.

Humour, engagement politique et antiparlementarisme

L'entreprise commerciale que représente cet ouvrage ne plaide pas a priori en faveur d'un engagement politique. Du reste, la conclusion semble hésiter entre apolitisme et œcuménisme : « Que si maintenant vous demandez l'opinion de celui qui tenait la plume dans cette œuvre fraternelle du dessinateur et de l'écrivain, je vous répondrai qu'à mon sens, les honnêtes gens de tous les partis, - divisés par les artisans d'équivoque qui spéculent sur leurs défiances et leurs faiblesses, sur l'excès de courage aussi bien que sur l'excès de peur, sur l'ardeur et la timidité, - sont faits, - s'estimant déjà, - pour s'entendre finalement ; - et que les ambitieux, les intrigants, les égoïstes et les grotesques sont les mêmes sous toutes les bannières et sous tous les régimes »²⁹. Pourtant, cette formule des « honnêtes gens », déjà éculée en 1850, mais promise à une prochaine récupération par le régime bonapartiste, ne saurait résumer l'idéologie de l'ouvrage : l'égalité de traitement n'est y pas la règle. Les extrêmes sont systématiquement rejetés au profit de ce que Pierre Serna a appelé un « extrême centre »³⁰. C'est moins l'effet « girouette » qui est dénoncé en 1848 – encore que les républicains de la veille n'y échappent pas - que l'écart à la norme, une norme républicaine « bleue » dont la défense paraît d'autant plus importante que, publiée en 1850, *l'Assemblée nationale comique* apparaît comme une arme de combat contre toutes les tentatives de réaction qui se mettent en place. Mais, en sens inverse, *Le Charivari* se montre hostile à la république sociale : la dénonciation des « rouges » est donc vigoureuse, avec, pour rétablir la balance, la dénonciation des « blancs » et plus généralement de tous ceux qui rêvent d'un rétablissement d'une quelconque forme de monarchie, y compris bonapartiste. La ligne du *Charivari*, partagée par *l'Assemblée nationale comique*, c'est donc la défense de la république démocratique et libérale, une position très proche de celle prônée par le *National*³¹. Lireux analyse ainsi les trois partis représentés à l'Assemblée : « - les républicains qui ne le sont pas ; - les républicains qui le sont trop, - et les républicains de raison et de sentiment »³² - trois noms incarnant chacun de ces courants : Barrot, Barbès et Lamartine.

Dès lors, se dessine une sorte de ligne de partage entre les représentants incarnant les facettes d'un républicanisme acceptable et les autres. Soit Ledru-Rollin et Barbès : du premier, pourtant démoc-soc, Lireux écrit : « La violence de Ledru-Rollin ne m'a jamais inspiré qu'une crainte, celle de lui voir faire craquer son habit aux entournures en levant le bras. Ledru-Rollin est un orateur sanguin, point du tout un politique sanguinaire »³³ ; du second : « Mais quel horrible couac a rompu tout à coup l'harmonie !... c'est le piston qui détonne !...

²⁶ A.N.C., p. 587.

²⁷ A.N.C., p. 593.

²⁸ A.N.C., p. 616.

²⁹ A.N.C., p. 625.

³⁰ Pierre Serna, *La République des girouettes, 1789-1815, et au-delà : une anomalie politique, la France de l'extrême centre*, Seyssel, Champ Vallon, 2005.

³¹ Voir Raimund Rütten, « Devant la mutilation de la République, le mutisme des républicains dans *Le Charivari* en 1848 et 1849 », in Philippe Régner et alii., *op. cit.*, p. 215 et ss.

³² A.N.C., p. 20. Souligné dans le texte.

³³ A.N.C., p. 12.

ou plutôt c'est Barbès qui met la musique en fuite. Décidément, ce Barbès est un homme qui ne supportera pas facilement les conséquences du suffrage universel »³⁴. Louis Blanc est qualifié quant à lui de « danger »³⁵, et la découverte d'un règlement codifiant le travail sous Louis XIV entraîne Lireux au commentaire suivant : « Despotisme et communistes sont tout un »³⁶. Le recto du prospectus annonçant la parution des 40 livraisons du volume est orné d'une gravure mettant au premier plan Leroux, Considérant et Proudhon, ainsi désignés pour leur excentricité idéologique. Pourtant, Leroux bénéficie d'un préjugé favorable et Lireux lui reconnaît de la charité, de l'amour et de la philosophie, même s'il est habillé « comme un ancien vicaire de Saint-Eustache, qui aurait profité de la révolution pour épouser sa cuisinière », qu'il a « les ongles malpropres » et que « son éloquence sent le bouc »³⁷. Quant à Proudhon, « qui ne se nourrit que de propriétaires vivants, qui mange les portiers et autres objets les plus durs »³⁸, il fait davantage figure d'ogre de conte pour enfants que de menace pour la société. Globalement, ce sont moins les idées que les apparences qui sont ciblées par Lireux. Et lorsque les idées sont retenues, ce sont celles susceptibles de nourrir l'inventivité comique des auteurs, du fait de leur caractère jugé grotesque : ainsi de la proposition de Leroux de refuser l'éligibilité aux individus accusés d'adultère, ce qui offre la possibilité de broder sans fin sur le thème du cocu³⁹.

La satire s'exerce aussi à l'encontre de la droite jugée antirépublicaine. Ainsi « le révérend Montalembert » est-il comparé à Joseph de Maistre : mais si le style de ce dernier est « rouge comme le sang », celui de Montalembert n'est que « de l'eau bénite rougie par le vin d'une burette »⁴⁰. On retrouve un anticléricalisme du même ordre dans le portrait de « fra Falloux », « le grand caffard » (sic), descendant de Torquemada, etc.⁴¹. Les « grognards de la rue de Poitiers » ne sont naturellement pas épargnés, à commencer par Thiers⁴². A partir de septembre, le prétendant bonapartiste occupe une place à part dans l'ouvrage : c'est moins la figure du parlementaire que celle de l'arriviste, de l'ambitieux, de l'intrigant agissant dans l'ombre, du comploteur hostile à la République qui émerge⁴³. Hugo est critiqué pour entrer dans le cercle des admirateurs du prince Louis dont il soutient la candidature lors de l'élection présidentielle⁴⁴. Le choc du 10 décembre n'en est que plus fort et l'humour plus acerbé lorsque Lireux constate que les futures générations peineront à comprendre « comment un conquérant, venue de Thurgovie, fut porté en triomphe parce qu'il s'était enfoncé jusqu'au nez le petit chapeau de l'un de ses oncles »⁴⁵. Si Cavaignac reste le plus souvent épargné par la verve caustique de Lireux, tout comme Lamoricière, deux épées républicaines, il n'en va pas de même pour les tenants d'une république modérée : Marie, Senard, Carnot, Goudchaux ne sont pas plus épargnés que Lamartine. Certains excitent particulièrement les attaques de Lireux : moins Armand Marrast, gentiment moqué pour son autoritarisme et les soins apportés à son aspect, que Jules Favre. Pourtant républicain de la veille, celui-ci est critiqué pour les votes qu'il émet en faveur de mesures réactionnaires, pour l'inconstance de son comportement politique, et pour ses attaques personnelles jugées incompatibles avec son républicanisme :

³⁴ *A.N.C.*, p. 16.

³⁵ *A.N.C.*, p. 25.

³⁶ *A.N.C.*, p. 122.

³⁷ *A.N.C.*, p. 90-91.

³⁸ *A.N.C.*, p. 145.

³⁹ *A.N.C.*, p. 479-483.

⁴⁰ *A.N.C.*, p. 31 et p. 211.

⁴¹ *A.N.C.*, p. 96 et 618-620.

⁴² *A.N.C.*, p. 367 et 380.

⁴³ Voir par exemple *A.N.C.*, p. 292-293.

⁴⁴ *A.N.C.*, p. 305 et 358-359.

⁴⁵ *A.N.C.*, p. 364.

l'homme est surnommé le « citoyen venin », qualifié de Iago et, insulte suprême, « Me Favre est un Girardin parlant. Fiel, pâleur et caractère, il a tout de son Sosie. Si la nature lui avait permis de faire des enfants, M. de Girardin choisirait Me Favre pour fils aîné »⁴⁶. Un revirement se produit toutefois en mai 1849 lorsque Favre attaque Barrot sur l'expédition romaine⁴⁷.

La critique du parlementarisme qui émane de cet ouvrage est rarement antiparlementaire au sens où on l'entend sous la Troisième République. Depuis la Révolution française, la sanctuarisation – absolue dans les discours, relative dans les faits - de la représentation nationale et sa légitimation comme seule instance du débat politique s'inscrivent dans une volonté partagée par les partisans comme les adversaires de la démocratie de cliver la sphère politique entre ceux qui détiennent un mandat par l'élection et les autres. Le souci du décalage constant entre la respectabilité constamment proclamée en 1848 du « représentant du peuple » et l'atteinte à cette respectabilité par le texte et l'image semble à première vue participer d'une dénonciation d'un système parlementaire dont les acteurs oscillent entre l'infantile et le grotesque. La caricature est d'abord une affaire de masque : en apposant un masque corrosif sur une figure qui, derrière une apparence de réel, est elle-même un masque, la satire politique entend révéler le mensonge, la tromperie, l'artifice et montrer le vrai derrière le faux. En ce sens, l'influence de Daumier apparaît ici décisive⁴⁸. Mais avec Lireux et Cham, on est loin de la caricature de combat de Daumier ou de celle qui, par exemple, accompagnera l'affaire Dreyfus, ou encore de celle à fort contenu social de *l'Assiette au beurre*. A sa manière, cette *Assemblée nationale comique* participe de la légitimation de l'enceinte parlementaire comme lieu unique du débat public, de la représentation nationale qui s'opposerait à la représentation populaire incarnée par les clubs⁴⁹. Le club, c'est à la fois le lieu d'expression d'une parole dont la légitimité est contestable, le lieu où s'expriment les recalés du suffrage universel, le lieu de tous les excès, enfin, qui, s'ils prêtent aussi à rire comme en témoigne notamment Flaubert, alimentent la peur. Il est significatif que Lireux proteste avec véhémence - et avec sérieux - lorsque les clubs obtiennent une tribune réservée dans l'Assemblée, mesure qui, pour Lireux, viole la liberté des parlementaires, soumis à une forme de pression⁵⁰.

La Seconde République constitue un temps de diversification des lieux de parole : parlement, clubs, presse, rue en constituent les quatre points cardinaux, mais pas égaux. Les trois derniers sont progressivement soumis à un contrôle de plus en plus étroit, limitant leur rôle de lieu d'expression de l'opinion publique, au profit du seul parlement. Et en conséquence faisant de l'éloquence parlementaire la plus haute forme, sinon la seule, de l'éloquence politique. Comme le remarque Nicolas Roussellier, « on a oublié cette part d'utopie qui a fondé le parlementarisme classique : la parole n'était pas le simple ornement de la liberté des orateurs, mais la condition même du pouvoir »⁵¹. Dès 1836, Cormenin l'avait célébrée dans un ouvrage au succès considérable, le *Livre des orateurs*, qui, outre une collection de portraits d'orateurs – quasi tous des parlementaires -, entendait théoriser l'éloquence parlementaire. Celle-ci dépend, selon l'auteur, de quatre paramètres : « le caractère de la nation, le génie de

⁴⁶ A.N.C., p. 172-173 et 334-336 ; voir aussi p. 346-347.

⁴⁷ A.N.C., p. 593.

⁴⁸ Voir *Les Bustes des parlementaires par Honoré Daumier*, op. cit. ; catalogue de l'exposition *Honoré Daumier, 1808-1879*, Réunion des Musées nationaux, 1999 ; *Le Charivari*, 21 juillet 1834.

⁴⁹ Sur les clubs en 1848, nous nous permettons de renvoyer à Jean-Claude Caron, « Les clubs de 1848 », in Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, vol. 1, « L'héritage du XIXe siècle », La Découverte, 2004, p. 182-188.

⁵⁰ A.N.C., p. 17-18.

⁵¹ Nicolas Roussellier, *Le Parlement de l'éloquence. La souveraineté de la délibération au lendemain de la Grande Guerre*, Presses de Sciences Po, 1997, p. 9.

la langue, les besoins politiques et sociaux de l'époque, et la physionomie de l'auditoire »⁵². C'est pourquoi un Victor Hugo n'est pas reconnu comme un orateur et donc un parlementaire de talent, car il ne connaît pas, affirme Lireux, « le diapason de la salle »⁵³, tandis qu'un Lamennais est moqué pour son incapacité physique à se faire entendre⁵⁴. Lamartine, qualifié inmanquablement de « poète », ou surnommé « l'aéronaute », « le nuage qui parle », n'est pas loin de partager le sort de Hugo⁵⁵. A l'inverse, sous la plume pourtant peu favorable de Lireux, Thiers apparaît comme le modèle de l'éloquence parlementaire, ainsi que Dupin ou Barrot : le barreau est bien l'école et le magistère de l'éloquence, car « l'avocat est la matrice la plus commune de l'orateur parlementaire »⁵⁶. La Seconde République est un temps de déréalisation du pouvoir exécutif au profit de l'affirmation d'un « gouvernement parlementaire », non pas au sens où Guizot le théorisait et où Duvergier de Hauranne l'historicisait⁵⁷, c'est-à-dire un gouvernement représentatif issu d'un vote limité aux capacités, mais au sens d'un renouement avec la notion de souveraineté populaire appuyée sur le suffrage universel, telle que voulue par la Première République⁵⁸. Le parlement devient ou redevient le lieu central de *la* politique et *du* politique.

De Cormenin à Lireux et Cham, au moyen de procédés différents et sous des régimes différents, se met en place une orthodoxie parlementaire caractérisée par le rejet, sur le fond comme sur la forme, des discours excessifs, hors norme, déplacés, topographiquement comme idéologiquement, dans l'enceinte parlementaire. Ce dont témoigne cette *Assemblée nationale comique*, c'est que le parlement constitue le lieu d'une pratique codifiée de la discorde ou de la dissension politique, une alternative à la guerre civile « réelle » qui venait de marquer le pavé parisien. Le parlement est certes un endroit de joute ou de duel oratoire parfois violent. Mais, participant du processus de civilisation des mœurs politiques et sociales, *l'éloquence parlementaire* constitue l'antithèse de *l'éloquence clubiste*, qualifiée de « fort échauffée, fort écervelée, fort échevelée, fort criarde, fort vantarde, fort hargneuse, fort désordonnée, fort intolérante, fort déclamatoire et fort peu éloquent »⁵⁹. Toutefois, si parlementarisation et démocratisation de la sphère politique vont de pair – rares sont ceux qui, en 1848, s'opposent ouvertement à ce double processus –, le lien avec la républicanisation des esprits apparaît moins marqué. Car cela suppose toujours de réactiver une rhétorique révolutionnaire à laquelle les adversaires du régime républicain attribuent tous les excès de la période 1792-1794. C'est ainsi que Tocqueville, en contrepoint de la vision de Lireux et de Cham, entend concentrer sa critique sur *l'éloquence révolutionnaire* que l'assemblée de 1848 rejouerait sur le registre de la parodie – « une mauvaise tragédie jouée par des histrions de province »⁶⁰. Plus désolé qu'inquiet, Lireux résume quant à lui : « Ô passé, tu as tué le présent ! »⁶¹. Pourtant, *l'Assemblée nationale comique* participe bien aussi de l'enracinement d'une certaine

⁵² Timon (Louis-Marie de Lahaye de Cormenin), *Livre des orateurs*, Genève, Slatkine reprints, 2000 (rééd. de la 12^e édit., Bruxelles, Société belge de librairie, 1843), p. 7.

⁵³ *A.N.C.*, p. 96 ; et p. 128 bis et 128 ter.

⁵⁴ *A.N.C.*, p. 126-128.

⁵⁵ *A.N.C.*, p. 203-204.

⁵⁶ Timon, *op. cit.*, p. 109.

⁵⁷ Voir Pierre Rosanvallon, *Le Moment Guizot*, Gallimard, 1985.

⁵⁸ Voir Alain Laquièze, *Les Origines du régime parlementaire en France (1814-1848)*, PUF, 2002.

⁵⁹ Timon, *op. cit.*, p. 149.

⁶⁰ Cité par Anne Vibert, « L'éloquence révolutionnaire : modèle ou contre-modèle pour l'éloquence politique au dix-neuvième siècle ? », in Eric Négrel et Jean-Paul Sermain (dir.), *Une expérience rhétorique. L'éloquence de la Révolution*, Oxford, Voltaire Foundation, 2002, p. 309.

⁶¹ *A.N.C.*, p. 8.

forme de république, et donc de la républicanisation des esprits, en liaison avec le couple parlementarisme-démocratie. La satire est modulée, sélective et hiérarchisée, et ne remet pas en cause la légitimité républicaine qui, au contraire, apparaît réaffirmée.

Jean-Claude Caron

Professeur d'histoire contemporaine, Clermont Université, Université Blaise Pascal,
EA 10001, Centre d'Histoire « Espaces et Cultures »